

Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Jean-François Denis, CPA, OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Saint-Sauveur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature _____ Date 13 mai 2024

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	8
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	26
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	28
Situation financière par organismes	29
Charges par objets	30
Excédent (déficit) accumulé	31
Avantages sociaux futurs	35

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés	42
Analyse des charges consolidées	54

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Ville de Saint-Sauveur

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la VILLE DE SAINT-SAUVEUR (la « Ville »), qui comprennent l'état consolidés de la situation financière au 31 décembre 2023 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette), des gains et pertes de réévaluation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la VILLE DE SAINT-SAUVEUR au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette), des gains et pertes de réévaluation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, la Ville aurait dû procéder à la comptabilisation, au 31 décembre 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Ville n'ayant pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la VILLE DE SAINT-SAUVEUR inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Comptables professionnels agréés

CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Saint-Jérôme, le 13 mai 2024

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalizations	
		2023	2023	2022
Revenus				
Taxes	1	27 936 500	28 452 083	26 064 290
Compensations tenant lieu de taxes	2	87 200	84 953	71 578
Quotes-parts	3			
Transferts	4	474 300	2 914 760	2 698 107
Services rendus	5	2 084 700	2 386 421	1 965 849
Imposition de droits	6	2 212 900	3 984 818	4 373 680
Amendes et pénalités	7	451 000	449 030	434 612
Revenus de placements de portefeuille	8			
Autres revenus d'intérêts	9	170 400	842 148	464 428
Autres revenus	10	30 000	686 388	2 552 393
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	33 447 000	39 800 601	38 624 937
Charges				
Administration générale	14	5 639 600	5 509 994	7 190 655
Sécurité publique	15	6 034 300	6 308 283	6 834 253
Transport	16	9 704 800	10 618 169	9 956 699
Hygiène du milieu	17	6 471 800	6 121 865	6 175 583
Santé et bien-être	18	2 100	1 470	257
Aménagement, urbanisme et développement	19	2 069 000	2 010 112	1 956 018
Loisirs et culture	20	5 517 900	4 683 723	4 767 650
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	1 306 200	1 050 548	733 725
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	36 745 700	36 304 164	37 614 840
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(3 298 700)	3 496 437	1 010 097
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		61 363 168	60 353 071
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27			
Solde redressé	28		61 363 168	60 353 071
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		64 859 605	61 363 168

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	10 524 093	8 164 197
Débiteurs (note 5)	2	10 241 324	9 609 011
Prêts (note 6)	3	221 811	
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6		
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	20 987 228	17 773 208
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	4 908 930	5 343 814
Revenus reportés (note 11)	12	1 576 445	1 197 562
Dette à long terme (note 12)	13	34 527 216	31 060 608
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15		
	16	41 012 591	37 601 984
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(20 025 363)	(19 828 776)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	84 145 500	80 675 484
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19		
Stocks de fournitures	20	555 669	398 305
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	183 799	118 155
	23	84 884 968	81 191 944
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	64 859 605	61 363 168
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	64 859 605	61 363 168
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	64 859 605	61 363 168

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(3 298 700)	3 496 437	1 010 097
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	()	8 606 081	10 983 457
Produit de cession	3		530 285	107 814
Amortissement	4		4 293 549	4 065 470
(Gain) perte sur cession	5		273 842	(54 252)
Réduction de valeur / Reclassement	6		38 389	1 985 793
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8		(3 470 016)	(4 878 632)
Variation des propriétés destinées à la revente	9			
Variation des stocks de fournitures	10		(157 364)	4 774
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(65 644)	(32 415)
	13		(223 008)	(27 641)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(3 298 700)	(196 587)	(3 896 176)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(19 828 776)	(15 932 600)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(19 828 776)	(15 932 600)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(20 025 363)	(19 828 776)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

L'état consolidé des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	3 496 437	1 010 097
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	4 293 549	4 065 470
Autres			
▪ Perte sur cessions	3.1	273 842	(54 252)
▪ Dévaluation d'immobilisations et consolidation	3.2	38 389	1 985 793
	4	8 102 217	7 007 108
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(632 313)	(1 366 643)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(434 884)	1 286 308
Revenus reportés	8	378 883	(259 341)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9		
Propriétés destinées à la revente	10		
Stocks de fournitures	11	(157 364)	4 774
Autres actifs non financiers	12	(65 644)	(32 415)
	13	7 190 895	6 639 791
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(8 606 081)	(10 983 457)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	530 285	107 814
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16	()	()
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17	()	()
	18	(8 075 796)	(10 875 643)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19	(221 811)	()
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21	()	()
Cession	22		
	23	(221 811)	
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	5 998 721	6 291 321
Remboursement de la dette à long terme	25	(2 457 721)	(2 079 321)
Variation nette des emprunts temporaires	26		
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(74 392)	(38 000)
Autres			
▪	28.1		
	29	3 466 608	4 174 000
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	2 359 896	(61 852)
Solde déjà établi	31	8 164 197	8 226 049
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	8 164 197	8 226 049
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	10 524 093	8 164 197

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Saint-Sauveur est un organisme municipal constitué et régi en vertu de la Loi sur les cités et villes de la province du Québec. Elle est dirigée par un conseil municipal.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S15 et S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses de la Ville de Saint-Sauveur. Ils incluent aussi les actifs, les passifs, les revenus et les charges, consolidés ligne par ligne, des organismes contrôlés faisant partie du périmètre comptable. Enfin, ils incluent également la quote-part revenant à la Ville de Saint-Sauveur dans les actifs, les passifs, les revenus et les charges des ententes de partenariats auxquelles elle participe.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

La Ville est en partenariat avec l'organisme RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE PIEDMONT, ST-SAUVEUR ET SAINT-SAUVEUR-DES-MONTS. Les données de cet organisme sont consolidées ligne par ligne à un taux de 82,69 % (2022 - 83,45 %) pour les résultats et à un taux de 78,96 % (2022 - 78,82 %) pour l'état de la situation financière.

De plus, la Ville de Saint-Sauveur participe dans diverses ententes intermunicipales selon les répartitions suivantes :

Entente pour la sécurité incendie

% de quote-part pour les résultats de l'exercice 2023 : 73 %

% de quote-part pour les immobilisations : 67 %

Entente pour l'écocentre

% de quote-part pour les résultats de l'exercice 2023 : 49 %

% de quote-part pour les immobilisations : 49 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Entente pour la bibliothèque

% de quote-part pour les résultats de l'exercice 2023 : 77 %

% de quote-part pour les immobilisations : 100 %

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés de la Ville de Saint-Sauveur, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des immobilisations et les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux et des contestations d'évaluation.

C) Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Ville consiste à présenter, dans la trésorerie et équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent entre le découvert et le montant disponible, les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que la marge de crédit servant à combler les déficits de caisse.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement ou de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers consolidés. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers consolidés. En effet, la Ville est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel* de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers consolidés dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

E) Actifs non financiers

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. Les stocks désuets sont radiés des livres.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire et les périodes suivantes :

Infrastructures	15-40 ans
Bâtiments	10-40 ans
Véhicules	10-15 ans
Ameublement, équipement de bureau	5-10 ans
Machinerie, outillage et équipements divers	10-20 ans

Pour la Régie d'assainissement des eaux usées de Piedmont, St-Sauveur et Saint-Sauveur-des-Monts, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de 10 et 40 ans.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de leur valeur nette de réalisation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Autres actifs non financiers

Les frais payés d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Ville bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Ville bénéficiera des services acquis.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers consolidés.

F) Revenus

Les revenus sont comptabilisés de façon brute en tenant compte des critères de constatation suivants :

- Les taxes sont constatées lors du dépôt des rôles de perception;
- Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance;
- Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date du transfert par l'officier de publicité des droits;
- Les amendes se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions;
- Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients et ceux des services lorsqu'ils sont rendus;
- Les revenus d'intérêts sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par la Ville, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. La Ville comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

G) Avantages sociaux futurs**Régimes de retraite à cotisations déterminées**

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Le Régime enregistré d'épargne-retraite (REER) et le régime de retraite à financement salarial (RRFS) offerts par la Ville sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement : (Administration municipale)
 - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

I) Instruments financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés soit dans la catégorie des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement soit dans celle sur les instruments financiers évalués à la juste valeur. Les opérations qui ne sont pas de nature contractuelle ne génèrent pas d'éléments considérés comme des instruments financiers.

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les prêts sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités, sont aussi classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les créditeurs et charges à payer, à l'exception des taxes à la consommation à payer, des avantages sociaux à payer, de la provision pour contestation d'évaluation et de la dette à long terme, sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement lors de leur comptabilisation initiale. Toutefois, lors de la comptabilisation initiale des éléments classés dans les instruments financiers évalués à la juste valeur, les coûts de transaction sont passés en charge.

Prêts

La Ville accorde des prêts à des contribuables dans le cadre d'un programme pour le remplacement d'installations septiques et de scellement de puits. Ces prêts, y compris les intérêts courus et à recevoir, sont comptabilisés au coût après amortissement. Ultérieurement, lorsque des faits ou des circonstances laissent présager une perte, une provision pour moins-value est établie. La réduction de la valeur comptable alors constatée ainsi que tout changement subséquent sont imputés aux résultats à la provision pour moins-value.

La Ville évalue annuellement l'existence d'une indication objective de dépréciation ou de changement dans l'évaluation de ses prêts. Pour fins d'évaluation de la provision, les prêts sont évalués en fonction de taux de probabilité de défaut, en tenant compte des sûretés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Dettes à long terme

Les frais d'émission liés aux dettes sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt jusqu'à son renouvellement. Le solde non amorti est présenté en déduction de la dette correspondante. Les normes comptables canadiennes pour le secteur public préconisent l'application du taux effectif plutôt que la méthode linéaire. L'amortissement des frais d'émission des dettes selon la méthode du taux effectif n'a pas d'impact important sur les résultats des activités et sur la situation financière.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant des comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus, ni des dépenses de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale - Instruments financiers (chapitres SP 3450, SP 3041, SP 2601 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences des chapitres SP 3450 - Instruments financiers, SP 3041 - Placements de portefeuille, SP 2601 - Conversion des devises et SP 1201 - Présentation des états financiers consolidés, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Le chapitre SP 3450 comprend des exigences relatives à la constatation, à la mesure et à la présentation des instruments financiers, notamment par la constatation à la juste valeur plutôt qu'au coût de certains instruments. Cette norme comprend également de nouvelles exigences importantes en ce qui concerne l'information à fournir aux états financiers consolidés, notamment sur les risques découlant des instruments financiers.

L'adoption de ces nouvelles exigences, appliquées de façon prospective, n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Ville, mis à part en ce qui concerne la divulgation d'information portant sur les risques découlant des instruments financiers présentée à la note 25.

Adoption initiale - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (chapitre SP 3280)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les exigences du nouveau chapitre SP 3280 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2022. Conformément aux exigences de ce nouveau chapitre, la Ville doit comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la Ville qui font ou non encore l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

Conformément aux nouvelles exigences, la Ville doit comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies:

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences ont fait l'objet d'une application prospective.

La Ville n'a pas procédé à l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a donc eu aucune incidence sur les états financiers consolidés.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :		
Fonds en caisse et dépôts à vue	1 10 524 093	8 164 197
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2	
Autres éléments	3.1	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 10 524 093	8 164 197
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5 ()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6 10 524 093	8 164 197
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7 652 677	492 522
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	

Note

5. Débiteurs

	2023	2022
Taxes municipales	9 1 502 565	1 246 101
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10 547	1 382
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11 4 986 696	4 480 531
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12 1 844 321	1 807 914
Organismes municipaux	13 523 285	343 600
Autres		
▪ Droits de mutation et autres	14.1 1 371 505	1 702 370
▪ R.A.E.U	14.2 12 405	27 113
	15 10 241 324	9 609 011
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16 4 042 201	3 667 298
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17	
Organismes municipaux	18	
Autres tiers	19	
	20 4 042 201	3 667 298
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21 64 146	78 727
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises		
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23 4 250 821	3 836 976
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24 196 598	233 442
Ministère de la Culture et des Communications	25 72 803	78 598
Autres ministères/organismes	26 466 474	331 515
	27 4 986 696	4 480 531

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

La valeur comptable des débiteurs, excluant les taxes à la consommation, les taxes et tenant lieu de taxes, les mutations et les amendes et pénalités, est d'un montant de 6 791 037 \$.

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪ Programme remplacement d'installations septiques et scellement puits	30.1	221 811	
	31	221 811	
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note**7. Placements de portefeuille**

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note**8. Autres actifs financiers**

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38		
Autres	39		
	40		

Note**9. Emprunts temporaires**

Les emprunts temporaires autorisés totalisent 3 500 000 \$. Ils portent intérêt au taux préférentiel. Au 31 décembre 2023, le solde était de 0 \$ (2022 - 0 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

10. Crédoiteurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	1 541 538	2 197 159
Salaires et avantages sociaux	42	1 352 375	1 443 038
Dépôts et retenues de garantie	43	1 240 907	1 049 572
Provision pour contestations d'évaluation	44	210 941	181 201
Autres			
▪ Allocation départ élus	45.1	152 414	136 074
▪ Intérêts courus sur la dette	45.2	245 062	222 702
▪ R.A.E.U.	45.3	31 910	64 872
▪ Autres	45.4	51 256	2 314
▪ Organismes municipaux	45.5	82 527	46 882
	46	4 908 930	5 343 814

Note

La valeur comptable des crédoiteurs et autres charges à payer, excluant les avantages sociaux à payer et la provision pour contestation d'évaluation, est d'un montant de 4 299 414 \$.

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	216 055	202 521
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
Développement culturel	52.1	7 573	7 834
Sentiers et sites de pratique d'activités physiques de plein air	52.2	52 914	
Climat municipalité	52.3	389 327	389 327
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	529 389	268 940
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58		
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Revenus perçus d'avance	60.1	61 631	58 079
▪ Sommes perçues stationnement	60.2	319 556	270 861
	61	1 576 445	1 197 562

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance			2023	2022
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,50	5,10	2039	2043	62	34 857 000	31 316 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		
					70	34 857 000	31 316 000
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(329 784)	(255 392)
					72	34 527 216	31 060 608

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		2 660 000			2 660 000
2025	74		2 721 000			2 721 000
2026	75		2 768 000			2 768 000
2027	76		2 624 000			2 624 000
2028	77		2 337 000			2 337 000
2029 et plus	78		21 747 000			21 747 000
	79		34 857 000			34 857 000
Intérêts et frais accessoires	80		()		()	()
	81		34 857 000			34 857 000

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

13. Avantages sociaux futurs

	2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	
	84	
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	
Régimes à cotisations déterminées	87	293 940
Autres régimes (REER et autres)	88	301 747
Régimes de retraite des élus municipaux	89	30 460
	90	626 147
		554 356

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note**14. Autres passifs**

	2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91	
Assainissement des sites contaminés	92	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93	
Autres		
▪	94.1	
	95	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96	
Passifs engagés	97	
Passifs réglés	98	() ()
Charge de désactualisation ¹	99	
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100	
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101	

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

La direction n'a pas procédé à l'identification et à l'évaluation de ses obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la date des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102				
Eaux usées	103	13 484 732	40 446		13 525 178
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	82 196 912	3 752 375	(1 062 114)	87 011 401
Autres					
▪	105.1				
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	13 685 650	35 597		13 721 247
Améliorations locatives	108		149 062		149 062
Véhicules	109	9 826 520	2 142 282	655 057	11 313 745
Ameublement et équipement de bureau	110	2 257 287	298 895	37 901	2 518 281
Machinerie, outillage et équipement divers	111	5 083 896	153 952	(10 274)	5 248 122
Terrains	112	4 145 007	244 700	765 702	3 624 005
Autres	113	3 236			3 236
	114	130 683 240	6 817 309	386 272	137 114 277
Immobilisations en cours	115	2 515 874	1 788 772	1 128 099	3 176 547
	116	133 199 114	8 606 081	1 514 371	140 290 824
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117				
Eaux usées	118	6 958 191	350 315		7 308 506
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	29 692 013	2 615 867		32 307 880
Autres					
▪	120.1				
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	5 726 353	341 609		6 067 962
Améliorations locatives	123		7 514		7 514
Véhicules	124	5 183 569	502 405	655 057	5 030 917
Ameublement et équipement de bureau	125	1 544 097	191 108	16 798	1 718 407
Machinerie, outillage et équipement divers	126	3 416 171	284 731		3 700 902
Autres	127	3 236			3 236
	128	52 523 630	4 293 549	671 855	56 145 324
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	80 675 484			84 145 500
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130				
Amortissement cumulé	131	()	()	()	()
Valeur comptable nette	132				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

16. Propriétés destinées à la revente

	2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	
Immeubles industriels municipaux	134	
Autres	135	
	136	
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note**18. Autres actifs non financiers**

	2023	2022
Frais payés d'avance		
▪ Frais payés d'avance	144.1	143 474
▪ R.A.E.U	144.2	40 325
Autres		
▪	145.1	
	146	183 799
		118 155

Note**19. Obligations contractuelles**

La Ville s'est engagée en vertu de contrats de fourniture de produits pétroliers, d'assurances collectives, ainsi que d'entretien et fournitures divers échéant jusqu'en 2028 dont le solde total est de 7 092 989 \$. Les paiements consolidés minimums exigibles pour les prochains exercices sont les suivants :

2024	-	2 800 361 \$
2025	-	1 635 226 \$
2026	-	1 375 893 \$
2027	-	679 738 \$
2028	-	601 771 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Régie s'est engagée par contrat auprès d'un fournisseur pour la gestion de ses installations jusqu'en 2027. Le solde de cet engagement est de 197 867 \$ et les quotes-parts attribuables à la Ville de Saint-Sauveur pour les prochains exercices sont les suivantes :

2024 -	46 250 \$
2025 -	48 332 \$
2026 -	50 506 \$
2027 -	52 779 \$

20. Droits contractuels

Dans le cadre de ses opérations, la Ville a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu à des droits contractuels d'un montant total de 1 273 118 \$ qui seront encaissés selon l'échéancier suivant :

2024 -	1 079 859 \$
2025 -	161 025 \$
2026 -	32 234 \$

21. Passifs éventuels

S.O.

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2023	2022
Emprunts temporaires			
▪	147.1		
	148		
Dettes à long terme			
▪	149.1		
	150		
	151		

S.O.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à diverses actions et réclamations. Au courant de l'année 2022, des citoyens ont déposé des requêtes introductives d'instance contre la Ville. Lesdites réclamations totalisent une somme de 585 000 \$. La Ville conteste le bien-fondé de ces réclamations. Les assureurs de la Ville ont pris fait et cause dans ces dossiers pour le compte de la Ville sous réserve des exclusions prévues aux différents contrats d'assurance. Il est présentement impossible d'évaluer le dénouement de ces litiges. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée aux livres à cet égard.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Une requête introductive d'un recours pour contestation de la valeur d'évaluation foncière du rôle triennal 2022-2024 a été déposée par un contribuable auprès du Tribunal administratif du Québec. Ce contribuable demande une réduction de valeur totalisant 6 036 600 \$. La direction croit au bien-fondé de la valeur inscrite, mais une provision de 127 000 \$ a tout de même été comptabilisée aux états financiers consolidés en regard de cette demande.

**D) Autres
Éventualités**

La Ville a procédé à l'expropriation du lot 3 374 726 pour une offre préliminaire de 361 500 \$ qui a été déposée au Tribunal administratif du Québec et signifiée à l'exproprié. Par la suite, la Ville a reçu une réclamation de l'exproprié pour un montant de 8 465 000 \$. Le dossier est en cours d'analyse au Tribunal administratif du Québec qui déterminera le montant de compensation financière à payer à l'exproprié. Une provision de 361 500 \$, soit le montant de l'offre préliminaire, figure aux états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

La Ville a procédé à l'expropriation du lot 4 378 550 en 2021 pour une offre préliminaire de 21 300 \$ qui a été déposée au Tribunal administratif du Québec et signifiée aux expropriés. En 2023, la Ville a reçu une réclamation des expropriés pour un montant de 558 250 \$. Le dossier est en cours d'analyse au Tribunal administratif du Québec qui déterminera le montant de compensation financière à payer aux expropriés. Une provision de 21 300 \$, soit le montant de l'offre préliminaire, figure aux états financiers consolidés au 31 décembre 2023.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

24. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets comportent une comparaison avec le budget consolidé adopté par la Ville.

25. Instruments financiers

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Ville est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Ville sont liés à la trésorerie et les équivalents de trésorerie, aux débiteurs, à l'exception des taxes à la consommation, des taxes et tenant lieu de taxes, des mutations et des amendes et pénalités, et aux prêts.

L'exposition maximale de la Ville au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent des gouvernements.

La balance chronologique des débiteurs excluant les taxes municipales et tenant lieu de taxes à recevoir, les taxes à la consommation, les mutations et les amendes et pénalités à recevoir et les subventions à recevoir, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre se détaille comme suit :

	2023	2022
Non en souffrance	325 723 \$	290 498 \$
En souffrance		
• Moins d'un an	266 427 \$	53 507 \$
• Entre un et deux ans	26 823 \$	13 342 \$
• Entre deux et trois ans	4 980 \$	886 \$
Sous-total	623 953 \$	358 233 \$
Moins la provision pour créances douteuses	- \$	15 676 \$
	623 953 \$	342 557 \$

Les variations, au cours de l'exercice, du compte de provision pour créances douteuses, s'établissent comme suit :

Solde au début	15 676 \$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	- \$
Montants radiés	(15 676)\$
Solde à la fin	- \$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Prêts

Le solde des prêts, déduction faite de la provision pour moins-value, présenté à l'état de la situation financière correspond à l'exposition maximale au risque de crédit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville estime que les concentrations de risque de crédit relatives aux prêts sont limitées puisqu'ils sont remboursables par l'imposition d'une taxe spéciale sur la propriété du débiteur et que les sommes imposées à ce titre sont constitutives de droit réel. Ainsi, ces créances suivent la propriété, et ce, en quelques mains qu'elle soit.

À la date de mise au point définitive des états financiers consolidés, une évaluation des prêts est effectuée en considérant, notamment, les tendances historiques des emprunteurs, les conditions actuelles et toute circonstance particulière connue à cette date. La provision pour moins-value est ajustée en conséquence, s'il y a lieu, pour traduire le degré de recouvrabilité et le risque de perte mais au 31 décembre 2023 aucune provision n'était requise.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Ville éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Ville gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Ville établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

31 décembre 2023	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	4 127 475 \$	171 939 \$	\$	4 299 414 \$
Dette à long terme	2 660 000 \$	8 113 000 \$	4 442 000 \$	15 215 000 \$
	<u>6 787 475 \$</u>	<u>8 284 939 \$</u>	<u>4 442 000 \$</u>	<u>19 514 414 \$</u>

31 décembre 2022	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 4 à 5 ans	Total
Créditeurs et charges à payer sous forme d'instrument financier	4 699 397 \$	136 074 \$	\$	4 835 471 \$
Dette à long terme	2 736 000 \$	8 458 000 \$	5 045 000 \$	16 239 000 \$
	<u>7 435 397 \$</u>	<u>8 594 074 \$</u>	<u>5 045 000 \$</u>	<u>21 074 471 \$</u>

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Ville est seulement exposée au risque de taux d'intérêt.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des instruments financiers, ou que les flux de trésorerie futurs associés à ces instruments financiers, varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux fixe sont les prêts et la dette à long terme. Les instruments financiers à taux variable sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les emprunts temporaires.

Considérant que la Ville comptabilise ses instruments financiers à taux fixe au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que la Ville prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les instruments financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice n'aurait pas d'incidence significative sur l'augmentation ou la diminution de l'excédent annuel lié aux activités de 2023.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Budget 2023	Réalizations 2023		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement						
Taxes	1	25 689 290	27 936 500	28 452 083		28 452 083
Compensations tenant lieu de taxes	2	71 578	87 200	84 953		84 953
Quotes-parts	3				520 595	
Transferts	4	636 429	474 300	1 210 038		1 210 038
Services rendus	5	1 965 849	2 084 700	2 402 509		2 386 421
Imposition de droits	6	4 373 680	2 212 900	3 984 818		3 984 818
Amendes et pénalités	7	434 612	451 000	449 030		449 030
Revenus de placements de portefeuille	8					
Autres revenus d'intérêts	9	458 431	170 400	822 948	19 200	842 148
Autres revenus	10	340 886	30 000	(110 963)		(110 963)
Effet net des opérations de restructuration	11					
	12	33 970 755	33 447 000	37 295 416	539 795	37 298 528
Investissement						
Taxes	13	375 000				
Quotes-parts	14					
Transferts	15	2 061 678		1 704 722		1 704 722
Imposition de droits	16					
Autres revenus						
Contributions des promoteurs	17	1 246 200		552 651		552 651
Autres	18	960 730		244 700		244 700
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19					
Effet net des opérations de restructuration	20					
	21	4 643 608		2 502 073		2 502 073
	22	38 614 363	33 447 000	39 797 489	539 795	39 800 601
Charges						
Administration générale	23	6 959 370	5 375 700	5 246 059	263 935	5 509 994
Sécurité publique	24	6 645 991	5 882 900	6 156 857	151 426	6 308 283
Transport	25	7 964 216	7 490 800	8 404 200	2 213 969	10 618 169
Hygiène du milieu	26	5 091 301	5 479 900	5 046 956	925 784	6 121 865
Santé et bien-être	27	257	2 100	1 470		1 470
Aménagement, urbanisme et développement	28	1 869 134	1 981 400	1 922 517	87 595	2 010 112
Loisirs et culture	29	4 442 875	5 217 400	4 383 198	300 525	4 683 723
Réseau d'électricité	30					
Frais de financement	31	733 725	1 306 200	1 050 548		1 050 548
Effet net des opérations de restructuration	32					
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	3 714 055	3 943 234	3 943 234	(3 943 234)	
	34	37 420 924	36 679 634	36 155 039	685 808	36 304 164
Excédent (déficit) de l'exercice	35	1 193 439	(3 232 634)	3 642 450	(146 013)	3 496 437

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés et partenariats	
Excédent (déficit) de l'exercice	1	1 193 439	(3 232 634)	3 642 450 (146 013)	3 496 437
Moins : revenus d'investissement	2	(4 643 608)	()	(2 502 073)	(2 502 073)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(3 450 169)	(3 232 634)	1 140 377 (146 013)	994 364
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
<i>Ajouter (déduire)</i>					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Amortissement	4	3 714 055	3 943 234	3 943 234 350 315	4 293 549
Produit de cession	5	107 814	5 000	530 285	530 285
(Gain) perte sur cession	6	(54 252)		273 842	273 842
Réduction de valeur / Reclassement	7	1 959 270		38 389	38 389
	8	5 726 887	3 948 234	4 785 750 350 315	5 136 065
Propriétés destinées à la revente					
Coût des propriétés vendues	9				
Réduction de valeur / Reclassement	10				
	11				
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Remboursement ou produit de cession	12				
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13				
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14				
	15				
Financement					
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	88 273	532 500	86 241	86 241
Remboursement de la dette à long terme	17	(1 880 886)	(2 182 800)	(2 253 779)	(2 253 779)
	18	(1 792 613)	(1 650 300)	(2 167 538)	(2 167 538)
Affectations					
Activités d'investissement	19	(289 894)	()	(296 991)	(40 446)
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	806 642		192 829	192 829
Excédent de fonctionnement affecté	21	1 635 118	1 801 700	2 053 926 82 442	2 136 368
Réserves financières et fonds réservés	22	(375 777)	(412 600)	(426 794) (280)	(427 074)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(38 653)	(454 400)	(27 837)	(27 837)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24				
	25	1 737 436	934 700	1 495 133 41 716	1 536 849
	26	5 671 710	3 232 634	4 113 345 392 031	4 505 376
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	2 221 541		5 253 722 246 018	5 499 740

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	Réalizations 2022		Réalizations 2023	
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus d'investissement	1	4 643 608	2 502 073	2 502 073
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Acquisition d'immobilisations corporelles				
Administration générale	2 (290 854)(444 906)(444 906)
Sécurité publique	3 (1 095 180)(53 889)(53 889)
Transport	4 (5 917 041)(5 506 811)(5 506 811)
Hygiène du milieu	5 (2 202 295)(1 878 759)(40 446)(
Santé et bien-être	6 ()))
Aménagement, urbanisme et développement	7 (49 664)(10 603)(10 603)
Loisirs et culture	8 (1 377 461)(670 667)(670 667)
Réseau d'électricité	9 ()))
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10 ()))
	11 (10 932 495)(8 565 635)(40 446)(
Propriétés destinées à la revente				
Acquisition	12 ()))
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Émission ou acquisition	13 ()	221 811)(221 811)
Financement				
Financement à long terme des activités d'investissement	14	6 203 048	5 333 634	5 333 634
Affectations				
Activités de fonctionnement	15	289 894	296 991	40 446
Excédent accumulé				
Excédent de fonctionnement non affecté	16	253 440	158 863	158 863
Excédent de fonctionnement affecté	17	385 857	213 800	213 800
Réserves financières et fonds réservés	18	429 597	471 249	471 249
	19	1 358 788	1 140 903	40 446
	20	(3 370 659)	(2 312 909)	(2 312 909)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	1 272 949	189 164	189 164

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022		2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	7 671 675	9 871 416	652 677	10 524 093
Débiteurs (note 5)	2	9 581 898	10 244 282	12 405	10 241 324
Prêts (note 6)	3		221 811		221 811
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6				
Autres actifs financiers (note 8)	7				
	8	17 253 573	20 337 509	665 082	20 987 228
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10				
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	5 278 942	4 877 020	47 273	4 908 930
Revenus reportés (note 11)	12	1 197 562	1 576 445		1 576 445
Dettes à long terme (note 12)	13	31 060 608	34 527 216		34 527 216
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15				
	16	37 537 112	40 980 681	47 273	41 012 591
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(20 283 539)	(20 643 172)	617 809	(20 025 363)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	74 148 943	77 928 828	6 216 672	84 145 500
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19				
Stocks de fournitures	20	398 305	555 669		555 669
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	78 640	143 474	40 325	183 799
	23	74 625 888	78 627 971	6 256 997	84 884 968
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	4 178 543	6 357 722	253 207	6 610 929
Excédent de fonctionnement affecté	25	4 437 487	4 292 613	247 007	4 539 620
Réserves financières et fonds réservés	26	248 019	813 462	157 920	971 382
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	()	()	()	()
Financement des investissements en cours	28	(1 196 641)	(1 017 376)		(1 017 376)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	46 674 941	47 538 378	6 216 672	53 755 050
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	54 342 349	57 984 799	6 874 806	64 859 605
Obligations contractuelles (note 19)					
Droits contractuels (note 20)					
Passifs éventuels (note 21)					
Actifs éventuels (note 22)					

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	11 013 100	10 673 433	10 673 433	10 093 148
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	2 734 300	2 648 898	2 648 898	2 571 762
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7	215 000	173 836	178 335	196 456
Autres biens et services	8	9 245 000	9 462 904	9 777 810	10 563 657
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	1 191 961	868 029	868 029	612 159
D'autres organismes municipaux	10				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	94 339	91 741	91 741	75 612
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	19 900	90 778	90 778	45 954
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	3 880 300	3 880 260	3 359 665	3 139 165
Transferts	15				
Autres	16				
Autres					
Transferts	17				1 959 270
Autres	18	4 290 200	4 247 964	4 247 964	4 103 458
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	3 943 234	3 943 234	4 293 549	4 065 470
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Subventions - créances douteuses	21.1	35 300	33 773	33 773	62 814
▪ Réclamations	21.2	17 000	40 189	40 189	125 915
	22	36 679 634	36 155 039	36 304 164	37 614 840

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	6 610 929	4 332 713
Excédent de fonctionnement affecté	2	4 539 620	4 619 955
Réserves financières et fonds réservés	3	971 382	405 659
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ())
Financement des investissements en cours	5	(1 017 376)	(1 196 641)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	53 755 050	53 201 482
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	64 859 605	61 363 168
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	6 357 722	4 178 543
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10	253 207	154 170
	11	6 610 929	4 332 713
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budgets subséquents	12.1	1 445 604	2 538 164
▪ Réfection ch. Pauline-Vanier	12.2	590 644	600 000
▪ Immobilisations années subséquentes	12.3	2 083 782	1 124 640
▪ Renovations de bâtiments	12.4	172 583	172 583
▪ Surplus de financement - projet terminé	12.5		2 100
	13	4 292 613	4 437 487
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪ R.A.E.U.	14.1	247 007	182 468
	15	247 007	182 468
	16	4 539 620	4 619 955

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪	17.1	
	18	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪ R.A.E.U.	19.1	157 920
	20	157 640
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21	634 335
Organismes contrôlés et partenariats	22	118 392
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23	74 212
Organismes contrôlés et partenariats	24	78 833
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	104 915
Autres		50 794
▪	30.1	
	31	813 462
	32	248 019
	971 382	405 659

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40 ()(
Assainissement des sites contaminés	41 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42 ()(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ()(
Autres	44.1 ()(
▪	45 ()(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	46 ()(
Utilisation du fonds de roulement	47 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	48 ()(
Utilisation du fonds de roulement	49 ()(
Autres	50.1 ()(
▪	51 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	52 ()(
Mesure relative à la COVID-19	53 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	54 (202 537)(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55 ()(
Autres	56.1 ()(
▪	57 (202 537)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	58	202 537
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59	174 700
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61	
Autres	62.1	
▪	63	202 537
	64 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	65 469 703	903 220
Investissements à financer	66 (1 487 079)(2 099 861)
	67 (1 017 376)	(1 196 641)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68 84 145 500	80 675 484
Propriétés destinées à la revente	69	
Prêts	70 221 811	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71	
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72	
	73 84 367 311	80 675 484
Ajustements aux éléments d'actif	74	
	75 84 367 311	80 675 484
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	76 (34 527 216)(31 060 608)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77 (329 784)(255 392)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78 4 042 201	3 667 298
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80 202 538	174 700
	81 (30 612 261)(27 474 002)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82 ())
	83 (30 612 261)(27 474 002)
	84 53 755 050	53 201 482

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	
Régimes supplémentaires de retraite	2	

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3		
Charge de l'exercice	4	()(
Cotisations versées par l'employeur	5		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11		
Provision pour moins-value	12	()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	()(
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20		
Cotisations salariales des employés	21	()(
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	()(
	23		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres	29.1		
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31		
Rendement espéré des actifs	32	()(
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33		
Charge de l'exercice	34		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	()(
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38		
Prestations versées au cours de l'exercice	39		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42		
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44		
DMERCA du nouveau volet	45		
DMERCA de l'ancien volet	46		
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	%	%
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres	81.1		
	82		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	83		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	84	()	
Rendement espéré des actifs	85	()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	86		
	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 104 1

Description des régimes et autres renseignements

Les employés syndiqués permanents de la Ville, autres que les pompiers, doivent adhérer au régime de retraite par financement salarial de la FTQ (RRFS-FTQ). Le RRFS-FTQ est un régime interentreprises à prestations déterminées visé par la section X du règlement sur la soustraction de certaines catégories de régimes de retraite à l'application des dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Il est soumis à la surveillance de la Régie des rentes du Québec et de l'Agence du revenu du Canada.

Ce régime de retraite est traité comme un régime à cotisations déterminées par la Ville puisque le coût des engagements du régime, déduction faite de la cotisation patronale qui est fixée à la convention collective, est assuré par les participants actifs au régime. La Ville ne peut donc pas être tenue responsable de tout déficit du régime et le surplus, le cas échéant, appartient aux employés. La cotisation de la Ville a été de 9% du salaire régulier des employés en 2023 et de 8.5% en 2022. La cotisation des salariés admissibles est égale au coût du service courant, plus l'amortissement de tout déficit, moins la cotisation de la Ville, tel que défini à l'évaluation actuarielle du régime et a représenté un taux de 6% pour 2023 et de 5.5% pour 2022.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105	
Régime de retraite par financement salarial	106	293 940
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107	
Régime de retraite à prestations cibles	108	
Autres régimes	109	
	110	293 940
		268 788

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 111 1

Description des régimes et autres renseignements

La Ville de Saint-Sauveur offre un REER collectif à ses employés cadres et pompiers. Les contributions de l'employeur ont été respectivement de 9% et 5% pour 2023 et de 8.5% et 5% pour 2022.

	2023	2022
Charge de l'exercice		
Cotisations de l'employeur		
Régime volontaire d'épargne-retraite	112	
Régime de retraite simplifié	113	
REER	114	301 747
Autres régimes	115	
	116	301 747
		256 137

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	5	5

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées administrés par Retraite Québec en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3).

Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations de la part des élus et de contributions de la part des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice, telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	5 681	5 250
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	19 145	17 691
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	11 315	11 740
	121	30 460	29 431

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
TAXES				
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	22 930 000	23 326 493	23 326 493
Taxes spéciales				
Service de la dette	2			
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6			
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7	12 600	74 345	74 345
Activités de fonctionnement	8	390 200	391 667	391 667
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	23 332 800	23 792 505	23 792 505
				21 504 804
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	1 370 800	1 493 379	1 493 379
Égout	13			
Traitement des eaux usées	14	495 900	501 816	501 816
Matières résiduelles	15	2 076 300	2 038 159	2 038 159
Autres	16.1			
Centres d'urgence 9-1-1	17	66 900	66 534	66 534
Service de la dette	18	593 800	559 690	559 690
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21			375 000
	22	4 603 700	4 659 578	4 659 578
				4 559 486
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	4 603 700	4 659 578	4 659 578
	27	27 936 500	28 452 083	28 452 083
				26 064 290

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES				
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28			292
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31			
Cégeps et universités	32			
Écoles primaires et secondaires	33	72 000	68 246	68 246
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	72 000	68 246	68 246
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	14 600	15 921	15 921
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37	600	786	786
Taxes d'affaires	38			441
	39	15 200	16 707	16 707
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	87 200	84 953	84 953
				71 578

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47			
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie	49	3 000	1 647	1 498
Sécurité civile	50		702 916	702 916
Autres	51			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	52		23 300	83 200
Enlèvement de la neige	53			118 009
Autres	54			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	55			
Transport adapté	56			
Transport scolaire	57			
Autres	58			
Transport aérien	59			
Transport par eau	60			
Autres	61			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62			
Réseau de distribution de l'eau potable	63	109 500	121 174	114 457
Traitement des eaux usées	64			
Réseaux d'égout	65			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	66			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	67			
Tri et conditionnement	68			
Autres	69			
Autres	70			
Cours d'eau	71			
Protection de l'environnement	72			
Autres	73	101 600	128 523	123 143

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	74			
Sécurité du revenu	75			
Autres	76			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	77			
Rénovation urbaine	78			
Promotion et développement économique	79			
Autres	80			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	81	25 000	5 387	7 986
Activités culturelles				
Bibliothèques	82	38 400	37 500	38 780
Autres	83	17 400	10 261	8 293
Réseau d'électricité	84			
	85	294 900	1 030 708	1 030 708
				495 366

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	86			
Sécurité publique				
Police	87			
Sécurité incendie	88			
Sécurité civile	89			
Autres	90			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	91	408 958	408 958	1 027 057
Enlèvement de la neige	92			
Autres	93			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	94			
Transport adapté	95			
Transport scolaire	96			
Autres	97			
Transport aérien	98			
Transport par eau	99			
Autres	100			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101	97 448	97 448	41 324
Réseau de distribution de l'eau potable	102	964 074	964 074	967 804
Traitement des eaux usées	103			
Réseaux d'égout	104			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	105			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	106			
Tri et conditionnement	107			
Autres	108			
Autres	109			
Cours d'eau	110			
Protection de l'environnement	111			
Autres	112			

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	113			
Sécurité du revenu	114			
Autres	115			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	116			13 000
Rénovation urbaine	117			
Promotion et développement économique	118			
Autres	119			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	120	234 242	234 242	12 493
Activités culturelles				
Bibliothèques	121			
Autres	122			
Réseau d'électricité	123			
	124	1 704 722	1 704 722	2 061 678

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
TRANSFERTS (suite)				
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125			
Péréquation	126			
Neutralité	127			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129			
Fonds de développement des territoires	130			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	179 400	179 330	179 330
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133			
Autres	134			
	135	179 400	179 330	179 330
TOTAL DES TRANSFERTS	136	474 300	2 914 760	2 698 107

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Greffe et application de la loi	137			
Évaluation	138			
Autres	139			
	140			
Sécurité publique				
Police	141			
Sécurité incendie	142	484 000	597 199	576 712
Sécurité civile	143			
Autres	144			
	145	484 000	597 199	576 712
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	146			
Enlèvement de la neige	147	19 500	20 137	18 149
Autres	148			
Transport collectif	149			
Autres	150			
	151	19 500	20 137	18 149
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152			1 230
Réseau de distribution de l'eau potable	153			
Traitement des eaux usées	154	8 000	19 456	12 028
Réseaux d'égout	155			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	156			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	157			
Tri et conditionnement	158			
Autres	159			
Autres	160	537 000	577 407	532 103
Cours d'eau	161			
Protection de l'environnement	162			
Autres	163			
	164	545 000	596 863	545 361

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	165			
Autres	166			
	167			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	168			
Rénovation urbaine	169			
Promotion et développement économique	170			
Autres	171			
	172			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	173			
Activités culturelles				
Bibliothèques	174	113 800	103 425	103 425
Autres	175			95 285
	176	113 800	103 425	103 425
Réseau d'électricité	177			
	178	1 162 300	1 317 624	1 301 536
				1 235 507

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefte et application de la loi	179			
Évaluation	180			
Autres	181	182 200	173 503	66 810
	182	182 200	173 503	66 810
Sécurité publique				
Police	183			
Sécurité incendie	184	49 900	86 404	76 370
Sécurité civile	185			
Autres	186			
	187	49 900	86 404	76 370
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	188	89 850	141 269	91 547
Enlèvement de la neige	189	118 450	133 040	
Autres	190			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	191			
Transport adapté	192			
Transport scolaire	193			
Autres	194			
Autres	195	6 000	25 580	19 332
	196	214 300	299 889	110 879
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197			
Réseau de distribution de l'eau potable	198	46 500	28 773	65 987
Traitement des eaux usées	199			
Réseaux d'égout	200	10 000	12 966	37 404
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	201			
Matières recyclables	202			
Autres	203	66 000	81 730	71 270
Cours d'eau	204			
Protection de l'environnement	205			
Autres	206			
	207	122 500	123 469	174 661

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
SERVICES RENDUS (suite)				
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Logement social	208			
Sécurité du revenu	209			
Autres	210			
	211			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	212	1 400	1 413	1 378
Rénovation urbaine	213			
Promotion et développement économique	214			
Autres	215			
	216	1 400	1 413	1 378
Loisirs et culture				
Activités récréatives	217	313 600	353 276	271 712
Activités culturelles				
Bibliothèques	218	500	2 713	4 763
Autres	219	38 000	44 218	23 769
	220	352 100	400 207	300 244
Réseau d'électricité	221			
	222	922 400	1 084 885	730 342
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	2 084 700	2 402 509	1 965 849

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	224	174 000	238 652	310 359
Droits de mutation immobilière	225	2 038 900	3 746 166	4 063 321
Droits sur les carrières et sablières	226			
Autres	227			
	228	2 212 900	3 984 818	4 373 680
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	451 000	449 030	434 612
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230			
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	170 400	822 948	464 428
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(273 842)	54 252
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234			
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235			
Contributions des promoteurs	236	5 000	552 651	1 246 200
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237			
Contributions des organismes municipaux	238			
Autres contributions	239			416 000
Redevances réglementaires	240			
Autres	241	25 000	407 579	835 941
	242	30 000	686 388	2 552 393
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243			

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	459 800	433 690	3 481	437 171	437 171	416 669
Greffe et application de la loi	2	1 051 400	1 144 703	741	1 145 444	1 145 444	1 005 723
Gestion financière et administrative	3	2 885 400	2 832 339	259 713	3 092 052	3 092 052	2 677 867
Évaluation	4	336 600	336 639		336 639	336 639	387 110
Gestion du personnel	5	383 100	346 883		346 883	346 883	321 482
Autres							
▪ Autres	6.1	259 400	151 805		151 805	151 805	2 381 804
	7	5 375 700	5 246 059	263 935	5 509 994	5 509 994	7 190 655
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	3 933 700	3 922 017	22 833	3 944 850	3 944 850	3 732 545
Sécurité incendie	9	1 803 200	2 082 810	127 427	2 210 237	2 210 237	2 184 271
Sécurité civile	10	54 400	61 625	1 166	62 791	62 791	832 683
Autres	11	91 600	90 405		90 405	90 405	84 754
	12	5 882 900	6 156 857	151 426	6 308 283	6 308 283	6 834 253
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	4 967 800	5 529 089	2 031 530	7 560 619	7 560 619	6 969 149
Enlèvement de la neige	14	2 029 100	2 412 504	137 219	2 549 723	2 549 723	2 477 355
Éclairage des rues	15	93 500	67 489	29 120	96 609	96 609	102 150
Circulation et stationnement	16	285 700	280 484	16 100	296 584	296 584	315 482
Transport collectif							
Transport en commun	17	114 700	114 634		114 634	114 634	92 563
Transport aérien	18						
Transport par eau	19						
Autres	20						
	21	7 490 800	8 404 200	2 213 969	10 618 169	10 618 169	9 956 699

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	218 400	136 289	90 137	226 426	226 426	262 981
Réseau de distribution de l'eau potable	23	870 900	820 533	562 750	1 383 283	1 383 283	1 717 052
Traitement des eaux usées	24	504 300	504 223		504 223	653 348	684 703
Réseaux d'égout	25	244 900	117 706	194 792	312 498	312 498	340 706
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 667 800	1 714 738		1 714 738	1 714 738	1 576 475
Élimination	27						
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28						
Tri et conditionnement	29						
Matières organiques							
Collecte et transport	30						
Traitement	31						
Matériaux secs							
Autres	32						
Plan de gestion							
Autres	35	1 058 000	1 095 854	14 702	1 110 556	1 110 556	1 030 826
Cours d'eau							
Protection de l'environnement	37	915 600	657 613	63 403	721 016	721 016	562 840
Autres							
	38						
	39	5 479 900	5 046 956	925 784	5 972 740	6 121 865	6 175 583
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	2 100	1 470		1 470	1 470	257
Sécurité du revenu	41						
Autres	42						
	43	2 100	1 470		1 470	1 470	257

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	1 209 100	1 183 834	64 970	1 248 804	1 248 804	1 225 468
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45						
Autres biens	46						
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	277 200	277 352		277 352	277 352	269 133
Tourisme	48	495 100	461 331	22 625	483 956	483 956	461 417
Autres	49						
Autres	50						
	51	1 981 400	1 922 517	87 595	2 010 112	2 010 112	1 956 018
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	905 800	784 447	48 826	833 273	833 273	760 491
Patinoires intérieures et extérieures	53	235 900	176 396	7 971	184 367	184 367	239 177
Piscines, plages et ports de plaisance	54						
Parcs et terrains de jeux	55	2 573 300	2 124 123	220 761	2 344 884	2 344 884	2 405 481
Parcs régionaux	56						
Expositions et foires	57	239 900	186 620		186 620	186 620	199 059
Autres	58						
	59	3 954 900	3 271 586	277 558	3 549 144	3 549 144	3 604 208
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	744 300	634 028		634 028	634 028	698 582
Bibliothèques	61	518 200	477 584	22 967	500 551	500 551	464 860
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62						
Autres ressources du patrimoine	63						
Autres	64						
	65	1 262 500	1 111 612	22 967	1 134 579	1 134 579	1 163 442
	66	5 217 400	4 383 198	300 525	4 683 723	4 683 723	4 767 650

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	1 174 700	869 416		869 416	869 416	611 017
Autres frais	69	111 600	90 354		90 354	90 354	76 754
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70						
Autres	71	19 900	90 778		90 778	90 778	45 954
	72	1 306 200	1 050 548		1 050 548	1 050 548	733 725
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	3 943 234	3 943 234 (3 943 234)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées	3
Analyse de la dette à long terme consolidée	4
Endettement total net à long terme consolidé	5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets	8
Analyse de la rémunération non consolidée	9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	10
Frais de financement non consolidés par activités	11
Rémunération des élus	12

Autres renseignements

Questionnaire	13
---------------	----

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>		Administration	Données consolidées	
		municipale	Réalisations	Réalisations
		Réalisations	2023	Réalisations
		2023		2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 504 965	1 504 965	1 786 058
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		40 446	50 962
Conduites d'égout	4	89 029	89 029	102 461
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	3 237 924	3 237 924	4 037 914
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8			
Aires de stationnement	9			
Parcs et terrains de jeux	10	405 333	405 333	314 127
Autres infrastructures	11	105 153	105 153	85 455
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	24 993	24 993	916 287
Édifices communautaires et récréatifs	14	10 603	10 603	
Améliorations locatives	15	149 062	149 062	
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	2 142 282	2 142 282	1 714 973
Ameublement et équipement de bureau	18	497 639	497 639	346 646
Machinerie, outillage et équipement divers	19	153 952	153 952	297 904
Terrains	20	244 700	244 700	1 033 460
Autres	21			297 210
	22	8 565 635	8 606 081	10 983 457

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023**

<i>Non audité</i>		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalizations 2023	Réalizations 2023	Réalizations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	1 504 965	1 504 965	1 786 058
Usines de traitement de l'eau potable	2			
Usines et bassins d'épuration	3		40 446	50 962
Conduites d'égout	4	89 029	89 029	102 461
Autres infrastructures	5	3 195 759	3 195 759	3 191 296
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			
Usines de traitement de l'eau potable	7			
Usines et bassins d'épuration	8			
Conduites d'égout	9			
Autres infrastructures	10	552 651	552 651	1 246 200
Autres immobilisations corporelles	11	3 223 231	3 223 231	4 606 480
	12	8 565 635	8 606 081	10 983 457

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2				
Réserves financières et fonds réservés	3				
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	4 680 486	133 173	512 705	4 300 954
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	22 968 216	5 286 702	1 741 073	26 513 845
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	27 648 702	5 419 875	2 253 778	30 814 799
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	3 667 298	578 846	203 943	4 042 201
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11				
Autres tiers	12				
	13	3 667 298	578 846	203 943	4 042 201
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14				
	15	3 667 298	578 846	203 943	4 042 201
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17				
	18	3 667 298	578 846	203 943	4 042 201
	19	31 316 000	5 998 721	2 457 721	34 857 000
Dette en cours de refinancement	20	()		()	
Reclassement / Redressement	21				
Dette à long terme	22	31 316 000	5 998 721	2 457 721	34 857 000

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	34 857 000
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	1 487 079
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	74 213
Débiteurs	8	4 042 197
Autres montants	9	
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	32 227 669
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
Endettement net à long terme	14	32 227 669
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	5 196 816
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	37 424 485
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	37 424 485
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale				
Greffe et application de la loi	1			
Évaluation	2	336 600	336 639	387 110
Autres	3	290 200	290 215	257 702
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5	13 800	13 739	12 982
Sécurité civile	6			
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	114 700	114 634	92 563
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11	504 300	504 223	(16 372)
Matières résiduelles	12	1 563 000	1 562 963	1 464 151
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Logement social	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	57 800	57 873	60 814
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	219 400	219 479	208 319
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	740 800	740 742	636 929
Activités culturelles	23	39 700	39 753	44 034
Réseau d'électricité	24			
	25	3 880 300	3 880 260	3 359 665

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023*Non audité*

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	8 565 635	10 932 495
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	8 565 635	10 932 495

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	30,50	36,00	63 456,00	3 570 115	876 798	4 446 913
Professionnels	2						
Cols blancs	3	37,30	35,00	69 125,00	2 088 811	556 821	2 645 632
Cols bleus	4	48,60	39,75	118 568,00	3 573 362	905 478	4 478 840
Policiers	5						
Pompiers	6	13,30	40,00	68 194,00	1 136 996	245 921	1 382 917
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	129,70		319 343,00	10 369 284	2 585 018	12 954 302
Élus	9	7,00			304 149	63 880	368 029
	10	136,70			10 673 433	2 648 898	13 322 331

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2			97 448		97 448
Réseau de distribution de l'eau potable	3	117 500	578 846	388 902		1 085 248
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5					
Autres	6	1 073 177	127 740	527 897	3 250	1 732 064
	7	1 190 677	706 586	1 014 247	3 250	2 914 760

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffes et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	186 247	153 542
	4	186 247	153 542
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie	6	18 877	19 834
Sécurité civile	7		
Autres	8		
	9	18 877	19 834
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	547 331	327 924
Enlèvement de la neige	11		
Autres	12	7 401	7 681
Transport collectif	13		
Autres	14		
	15	554 732	335 605
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	9 675	13 088
Réseau de distribution de l'eau potable	17	132 236	107 102
Traitement des eaux usées	18		
Réseaux d'égout	19	76 108	57 323
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21		
Autres	22	5 170	5 000
Cours d'eau	23		
Protection de l'environnement	24	17 163	15 802
Autres	25		
	26	240 352	198 315
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31		
Rénovation urbaine	32		
Promotion et développement économique	33		
Autres	34		
	35		
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	50 340	26 429
Activités culturelles			
Bibliothèques	37		
Autres	38		
	39	50 340	26 429
Réseau d'électricité			
	40		
	41	1 050 548	733 725

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Gariépy Jacques	1.1 Maire	75 669	18 207	14 555	
Borreggine Rosa	1.2 Conseiller	22 253	11 126		
Martel Luc	1.3 Conseiller	21 018	10 509		
Cossette Marie-José	1.4 Conseiller	21 895	10 947		
Dubuc Geneviève	1.5 Conseiller	21 819	10 909		
Viau Carole	1.6 Conseiller	21 285	10 642		
Vinet Caroline	1.7 Conseiller	21 019	10 509		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 _____ 1 846 000 \$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023 3 _____ \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille 5 _____ \$

Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement 6 _____ \$

Ligne 3 : Autres revenus 7 _____ \$

Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille 8 _____ \$

Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value 9 _____ \$

Ligne 7 : Autres créances douteuses 10 _____ \$

Ligne 9 : Autres charges 11 _____ \$

Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie 12 _____ \$

Ligne 13 : Placements de portefeuille 13 _____ \$

Ligne 14 : Débiteurs 14 _____ \$

Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement 15 _____ \$

Ligne 16 : Provision pour moins-value 16 _____ \$

Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer 17 _____ \$

Ligne 20 : Revenus reportés 18 _____ \$

Ligne 21 : Dette à long terme 19 _____ \$

Ligne 24 : Libres 20 _____ \$

Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts 21 _____ \$

Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts 22 _____ \$

Montant des pardons de prêts constatés
Solde cumulatif au début de l'exercice 23 _____ \$

Constatés au cours de l'exercice 24 _____ \$

Solde cumulatif à la fin de l'exercice 25 _____ \$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.

26

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

27 _____ \$

- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.

28

Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023

29 _____ 987 742 \$

- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).

30

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

31 _____ \$

- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).

32

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

33 _____ \$

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

34

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

35

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

MRC des Pays-d'en-Haut

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

36

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

37 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

38

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023

39 _____ \$

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

40

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

41 _____ \$

- b) autres formes d'aide

42 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023

43 \$10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD

44 _____ \$

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

45 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

- Systèmes de sécurité

46 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien préventif

47 _____ \$

- Chaussées pavées - entretien palliatif

48 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien préventif

49 _____ \$

- Chaussées en gravier - entretien palliatif

50 _____ \$

- Systèmes de drainage

51 _____ \$

- Abords de routes

52 _____ \$

- Total des dépenses relatives à l'entretien d'été

53 _____ \$

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver

54 _____ \$

- Dépenses relatives à l'entretien d'été

55 _____ \$

c) Total des frais encourus admissibles

56 _____ \$

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :

- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

a) Numéro de la résolution

57 _____

b) Date d'adoption de la résolution

58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* 59
- Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :
- a) Numéro de la résolution 60 2019-10-591
- b) Date d'adoption de la résolution 61 2019-10-22
12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)
- Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année*
- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire 62 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin 63 _____
- Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens*
- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année 64 _____
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique 65 _____
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure 66 _____
- f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves 67 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient 68 _____
- Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens*
- h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité 69 607
- i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg 70 168
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité 71 _____
- Règlement*
- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? 72

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	_____	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	_____	\$
Ligne 3 : Autres revenus	75	_____	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	_____	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	_____	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	_____	\$
Ligne 9 : Autres charges	79	_____	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	_____	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	_____	\$
Ligne 14 : Débiteurs	82	_____	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	_____	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	_____	\$
Ligne 19 : Créiteurs et charges à payer	85	_____	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	_____	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	_____	\$
Ligne 24 : Libres	88	_____	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	_____	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	_____	\$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité**OUI** **NON**

- | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| <p>1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?</p> <p>Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».</p> <p>Si oui, présentez-vous le budget consolidé?</p> | 1 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?</p> | 2 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?</p> | 3 | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| <p>4. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?</p> | 4 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

- | | | | |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|
| <p>4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?</p> | 5 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p>5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?</p> | 6 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p>6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?</p> | 7 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

- | | | | |
|--|---|--------------------------|-------------------------------------|
| <p>7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?</p> <p>Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?</p> | 8 | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> |
| <p>9. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?</p> <p>Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?</p> | 9 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2024-05-21

Nom du signataire : Jean-François Denis

Fonction du signataire : Trésorier

Date de transmission au Ministère : 2024-06-06

Date et heure de la dernière modification : 2024-06-06 20:35

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé ¹
Revenus						
Fonctionnement	1	33 970 755	33 447 000	37 295 416	539 795	37 298 528
Investissement	2	4 643 608		2 502 073		2 502 073
	3	38 614 363	33 447 000	39 797 489	539 795	39 800 601
Charges	4	37 420 924	36 679 634	36 155 039	685 808	36 304 164
Excédent (déficit) de l'exercice	5	1 193 439	(3 232 634)	3 642 450	(146 013)	3 496 437
Moins : revenus d'investissement	6	(4 643 608)	()	(2 502 073)	()	(2 502 073)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(3 450 169)	(3 232 634)	1 140 377	(146 013)	994 364
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	3 714 055	3 943 234	3 943 234	350 315	4 293 549
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	88 273	532 500	86 241		86 241
Remboursement de la dette à long terme	10	(1 880 886)	(2 182 800)	(2 253 779)	()	(2 253 779)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(289 894)	()	(296 991)	(40 446)	(337 437)
Excédent (déficit) accumulé	12	2 027 330	934 700	1 792 124	82 162	1 874 286
Autres éléments de conciliation	13	2 012 832	5 000	842 516		842 516
	14	5 671 710	3 232 634	4 113 345	392 031	4 505 376
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	2 221 541		5 253 722	246 018	5 499 740

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023	2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	7 671 675	9 871 416	10 524 093
Débiteurs	2	9 581 898	10 244 282	10 241 324
Placements de portefeuille	3			
Autres	4		221 811	221 811
	5	17 253 573	20 337 509	20 987 228
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6			
Dette à long terme	7	31 060 608	34 527 216	34 527 216
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8			
Autres	9	6 476 504	6 453 465	6 485 375
	10	37 537 112	40 980 681	41 012 591
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(20 283 539)	(20 643 172)	(19 828 776)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	12	74 148 943	77 928 828	84 145 500
Autres	13	476 945	699 143	739 468
	14	74 625 888	78 627 971	84 884 968
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	4 178 543	6 357 722	6 610 929
Excédent de fonctionnement affecté	16	4 437 487	4 292 613	4 539 620
Réserves financières et fonds réservés	17	248 019	813 462	971 382
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18	()	()	()
Financement des investissements en cours	19	(1 196 641)	(1 017 376)	(1 017 376)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	46 674 941	47 538 378	53 755 050
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21			
	22	54 342 349	57 984 799	64 859 605

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Budgets subséquents	1.1	1 445 604	2 538 164
▪ Réfection ch. Pauline-Vanier	1.2	590 644	600 000
▪ Immobilisations années subséquentes	1.3	2 083 782	1 124 640
▪ Rénovations de bâtiments	1.4	172 583	172 583
▪ Surplus de financement - projet terminé	1.5		2 100
	2	4 292 613	4 437 487
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
	3	247 007	182 468
	4	4 539 620	4 619 955
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
	6	157 920	157 640
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	634 335	118 392
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	74 212	78 833
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement			
Fonds local de solidarité	11		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	104 915	50 794
Autres			
▪	14.1		
	15	971 382	405 659
	16	5 511 002	5 025 614

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	32 227 669
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	37 424 485

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	26 513 845	22 968 216
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	4 300 954	4 680 486
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	4 042 201	3 667 298
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	34 857 000	31 316 000

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalizations 2022	Budget 2023	Réalizations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	25 689 290	27 936 500	28 452 083	28 452 083
Compensations tenant lieu de taxes	13	71 578	87 200	84 953	84 953
Quotes-parts	14				
Transferts	15	636 429	474 300	1 210 038	1 210 038
Services rendus	16	1 965 849	2 084 700	2 402 509	2 386 421
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	4 808 292	2 663 900	4 433 848	4 433 848
Autres	18	799 317	200 400	711 985	731 185
	19	33 970 755	33 447 000	37 295 416	37 298 528
Investissement					
Taxes	20	375 000			
Quotes-parts	21				
Transferts	22	2 061 678		1 704 722	1 704 722
Autres	23	2 206 930		797 351	797 351
	24	4 643 608		2 502 073	2 502 073
	25	38 614 363	33 447 000	39 797 489	39 800 601

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalizations 2023			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	5 375 700	5 246 059	263 935	5 509 994	5 509 994	7 190 655
Sécurité publique							
Police	2	3 933 700	3 922 017	22 833	3 944 850	3 944 850	3 732 545
Sécurité incendie	3	1 803 200	2 082 810	127 427	2 210 237	2 210 237	2 184 271
Autres	4	146 000	152 030	1 166	153 196	153 196	917 437
Transport							
Réseau routier	5	7 376 100	8 289 566	2 213 969	10 503 535	10 503 535	9 864 136
Transport collectif	6	114 700	114 634		114 634	114 634	92 563
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	1 838 500	1 578 751	847 679	2 426 430	2 575 555	3 005 442
Matières résiduelles	9	2 725 800	2 810 592	14 702	2 825 294	2 825 294	2 607 301
Autres	10	915 600	657 613	63 403	721 016	721 016	562 840
Santé et bien-être	11	2 100	1 470		1 470	1 470	257
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	1 209 100	1 183 834	64 970	1 248 804	1 248 804	1 225 468
Promotion et développement économique	13	772 300	738 683	22 625	761 308	761 308	730 550
Autres	14						
Loisirs et culture	15	5 217 400	4 383 198	300 525	4 683 723	4 683 723	4 767 650
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	1 306 200	1 050 548		1 050 548	1 050 548	733 725
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	32 736 400	32 211 805	3 943 234	36 155 039	36 304 164	37 614 840
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	3 943 234	3 943 234 (3 943 234)			
	21	36 679 634	36 155 039		36 155 039	36 304 164	37 614 840

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		<u>Réalisations 2022</u>	<u>Réalisations 2023</u>		<u>Total consolidé¹</u>
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Organismes contrôlés et partenariats</u>	
Revenus d'investissement	1	4 643 608	2 502 073		2 502 073
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (10 932 495)(8 565 635)(40 446)(8 606 081)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 () (221 811)() (221 811)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	6 203 048	5 333 634		5 333 634
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	289 894	296 991	40 446	337 437
Excédent accumulé	6	1 068 894	843 912		843 912
	7	(3 370 659)	(2 312 909)		(2 312 909)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	1 272 949	189 164		189 164

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14